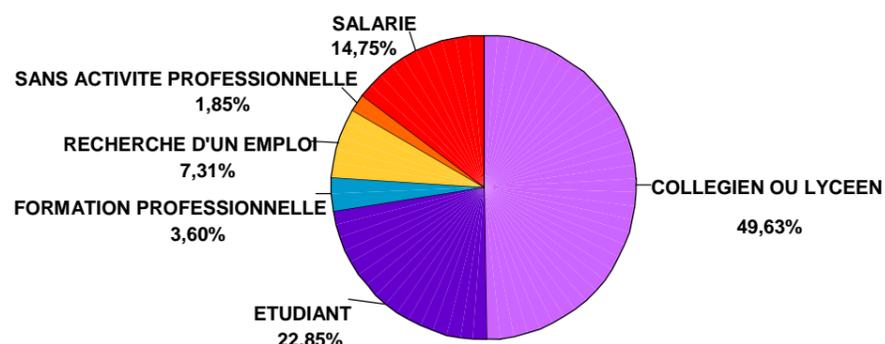


L'enquête « la parole est aux 15/30 ans dans la métropole lilloise » avril 2004 : quelques résultats ...

5700 questionnaires traités dont 55% émanant de femmes. Les 15-18 ans représentent 50% des répondants, les 19-24 ans près de 40%.

Situation des 5700 répondants au questionnaire



↳ 62,5% des répondants considèrent qu'il est très ou plutôt difficile de trouver un emploi dans la métropole contre 17,4% qui jugent que cela est très ou plutôt facile. A noter que 13% parlent de discrimination à l'embauche et 12% estiment ne pas être suffisamment accompagnés.

↳ Presque 36% des répondants (soit presque 2000 jeunes) se déclarent prêts à créer leur entreprise : bonne nouvelle au regard de ce qu'on entend régulièrement, notamment que les plus jeunes ne veulent pas prendre d'initiative ou de risques sur le plan professionnel ! Ils souhaiteraient néanmoins un « coup de pouce » en terme de conseils et d'accès aux dispositifs de financement.

↳ L'offre de logements leur apparaît insuffisante, même si pour la majorité, vu leur âge, ils logent chez leurs parents. 28% estiment que les coûts sont trop élevés.

↳ Ils expriment également une crainte face aux insécurités qui sont d'ordre multiples : lors de leurs déplacements mais aussi par rapport à leur avenir.

↳ Les transports en commun (utilisés par 32 %) sont très appréciés dans le centre de l'agglomération mais jugés insuffisants pour les deux tiers des répondants, dans sa périphérie. 24% des jeunes utilisent une voiture et 23% marchent.

↳ S'agissant des loisirs dans la métropole, 73% sont très ou globalement satisfaits de l'offre existante, même si l'information relative à cette offre passe essentiellement par le bouche à oreille, la presse locale ou spécialisée.

La première activité ludique est le cinéma pour 22% des répondants. Une formule « pass », à définir, les intéresseraient ; 42% seraient prêts à y consacrer entre 10 et 50 euros par mois.

↳ Enfin, près de 20% des répondants veulent rester dans la métropole, et près de 37% restent prudents par rapport à leur avenir en affirmant qu'ils souhaitent y rester pour le moment. Mais 20,5% déclarent ne pas vouloir y rester...

Contact : Séverine FLAHAULT sfahault@lille-metropole-2015.org

Crédits photos : Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole



DONNER LA PAROLE AUX JEUNES : L'INITIATIVE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LILLE METROPOLE

Le Conseil de développement installé par Lille Métropole Communauté urbaine en mars 2002 rassemble des représentants de la « société civile organisée », tous bénévoles.

En 2003, à l'occasion de l'évaluation du Conseil, il avait été constaté qu'un seul de ses 120 membres avait moins de 30 ans, donc que la frange la plus jeune des habitants de la Métropole n'était pas réellement représentée.

Pour remédier à cette situation, et donner la parole aux jeunes de 15 à 30 ans, une commission « Jeunes et métropole » a été mise en place en novembre 2003, sous l'impulsion d'Hélène COMBE, membre du Bureau du Conseil. Cette commission a d'emblée associé des membres volontaires du Conseil de développement et des jeunes de moins de 30 ans qui avaient posé leur candidature pour y participer.

Les objectifs de la démarche ont alors été précisés :

- connaître la manière dont les 15-30 ans de la métropole « voient » leur territoire,
- identifier leurs centres d'intérêts, leurs difficultés,
- connaître les propositions qu'ils souhaitent faire,
- les soutenir dans leur éventuel engagement dans le développement de leur territoire

L'idée était de donner la parole aux jeunes, de les écouter, de les entendre, de dialoguer ...

Associer les jeunes en amont

Sachant qu'il serait difficile, voire impossible d'associer régulièrement et à moyen terme les jeunes de cette tranche d'âge à toutes les réflexions du Conseil, celui-ci a initié une démarche qui lui semblait plus adaptée : **le lancement dans toute la métropole, d'une grande enquête**, élaborée par les membres du Conseil et une quarantaine de jeunes volontaires de 15 à 30 ans, **destinée aux jeunes** du même âge.

Dans cette perspective, un appel à candidatures a été lancé en décembre 2003 auprès des jeunes (via le CRIJ*, les associations en relations directes avec les jeunes, les réseaux des membres du Conseil, la presse communautaire (journal et web)). Une quarantaine de jeunes hommes et femmes de 16 à 29 ans ont ainsi travaillé dans un climat convivial, durant deux samedis de janvier et février 2004, à l'élaboration d'un questionnaire.

Ces jeunes, pour la plupart, sont restés mobilisés bien plus longtemps que l'engagement pris au départ.

L'enquête « *La parole est aux 15/30 ans dans l'agglomération lilloise* » : plus de 5 700 réponses !

L'enquête de mars - avril 2004 avait pour objectifs initiaux de :

- Réunir au moins 4 000 questionnaires remplis par les jeunes métropolitains pour fin mars 2004, en visant si possible un panel représentatif des jeunes de la métropole.
- **Identifier**, à partir des résultats de l'enquête, **les attentes des jeunes, leurs envies d'implication et leur vision pour l'avenir de la Métropole**, autant d'éléments à prendre en compte, au sein des réflexions du Conseil mais aussi au sein des débats de la Communauté urbaine de Lille.
- Cerner les actions que les jeunes pourraient prendre en main.

La conduite et le dépouillement de l'enquête

Les thèmes abordés à travers les 44 questions posées concernaient les études et le travail, les loisirs, les transports, le logement et le cadre de vie, avec toujours une partie d'actualité et une partie « prospective ».

Pour la diffusion du questionnaire, le Conseil de développement s'est appuyé sur la cinquantaine de relais potentiels mobilisés lors d'une réunion d'information, en mars 2004. Il s'agissait de représentants de structures en lien direct avec le public ciblé (missions locales, services jeunesse des communes, CRIJ, CIO, ANPE, CAF*, Lycées, associations diverses, foyers des jeunes travailleurs, réseaux propres des membres du Conseil, ...). La diffusion a été effective également par les voies communautaires (presse et site web de LMCU avec remplissage en ligne du questionnaire).

Plus de 5700 questionnaires remplis ont été finalement recueillis sur les 24 000 diffusés par le Conseil et les relais.

La responsabilité scientifique de la mission d'analyse de l'enquête a été assurée par le CERAPS (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales), Unité Mixte de Recherche du CNRS de l'Université de Lille 2, dont le pilote était Pierre MATHIOT, Professeur de sciences politiques, juridiques et sociales.

La mobilisation des jeunes volontaires a dépassé les espérances initiales des membres du Conseil de développement : ils ont aidé au codage, au traitement des questionnaires et à la visualisation des résultats à présenter lors du forum du 5 juin 2004.

Un forum pour des propositions concrètes

Les jeunes se sont également fortement investis dans la conception, la préparation, l'organisation et le déroulement du forum « la parole est aux jeunes » du 5 juin 2004 dédié à la présentation des résultats de l'enquête et à la réflexion en ateliers sur les thèmes identifiés comme prioritaires. L'objectif était de réunir en plus de ceux mobilisés par le Conseil de Développement, d'autres jeunes ayant répondu à l'enquête et de produire en ateliers, 2 à 3 idées d'actions concrètes par thème, à proposer aux élus.

Les membres du Conseil de développement étaient invités à les écouter, à échanger avec eux tout au long de la journée et de la soirée. Ce fut un moment d'échanges dense et très convivial.

32 propositions pouvant être regroupées en 7 thèmes ont émergé des ateliers. Elles ont été hiérarchisées dans le temps (du plus urgent et indispensable au moins urgent ...) par les jeunes lors du forum.

7 propositions sont apparues prioritaires :

1. **Des points d'information logement** pour permettre à tous les jeunes de devenir *consomm'acteurs* dans le domaine du logement (rendre lisibles les dispositifs d'accès au logement et aux offres de logements ; rendre lisibles les responsabilités prises lors d'une location ; simplifier les procédures) ;
2. **Une bourse d'échanges pour l'entrepreneuriat** pour développer les échanges d'idées, de savoirs et de méthodes autour de la création d'activités et d'entreprises ;
3. **La promotion des déplacements « doux »**, c'est-à-dire développer des zones piétonnes en centre urbain ; organiser un vrai réseau cyclable sécurisé à l'échelle de l'agglomération ; créer un service de location de vélos à l'échelle de l'agglomération ; augmenter l'offre de transports en commun notamment le soir ;
4. **La globalisation de l'information sur les loisirs et l'harmonisation des tarifications des équipements** quelle que soit la commune de résidence ;
5. **Une place pour les jeunes auprès du Conseil de développement** en les associant comme force de propositions auprès et au sein du Conseil de développement ;
6. **Une campagne de promotion « choc » sur le thème « s'engager, s'impliquer »** pour susciter l'envie d'agir parmi les jeunes et les faire devenir acteur du développement ;
7. **La promotion de la citoyenneté pour lutter contre l'insécurité**

L'intégration de jeunes au Conseil de développement

Suite à l'enquête et au forum, 7** jeunes (4 filles, 3 garçons) sont devenus membres du Conseil le 16 septembre 2004. Leur mission est notamment celle d'assurer le « relais » avec les autres jeunes qui les ont désignés (élection par les jeunes mobilisés sur candidature motivée) et de participer à l'ensemble des travaux du Conseil.

La commission « Jeunes et métropole », co-pilotée désormais par Noël TIBERGHEN et Delphine LALU, qui succèdent à Hélène COMBE puis à Annaïck DUWATTEZ ex-membres du Conseil, poursuit son activité autour des propositions émises lors du Forum de juin 2004, en favorisant les liens intergénérationnels, au moins au sein du Conseil de développement.

Les commissions thématiques existantes (habitat, politique sportive, vision et attractivité, ...) du Conseil se sont saisies à la fois des résultats de l'enquête et des propositions thématiques des jeunes pour les approfondir avec eux, les intégrer à leurs travaux et les valoriser ensuite dans leurs rapports.

Les propositions des jeunes qui ne sont pas abordées par les Commissions existantes font l'objet d'un approfondissement au sein de groupes de travail spécifiques. Ainsi se profile déjà un projet de rencontres métropolitaines de l'engagement des jeunes, un guide du logement destiné aux jeunes, ...

Une rencontre le 28 mai 2005 avec d'autres jeunes volontaires permettra notamment la critique et l'enrichissement de des projets.

* CRIJ : Centre régional d'information jeunesse
CIO : Centre d'informations et d'orientation
ANPE : Agence nationale pour l'emploi
CAF : Caisse d'allocations familiales

** la 7^{ème} personne a été intégrée le 17 mars 2005